



Droits du jour

Issue No. 1

Bangkok, 11 Octobre 2008

Newsletter de la Société civile à la conférence de la FAO sur la pêche à petite échelle

Programme du jour

Session inaugurale

- Stratégie pour le Genre
- Déclarations des groupes de Coordination
- Thème 1: Discussion en Panel et en Groupes, "Garantir des droits d'accès et une utilisation durable des ressources"

Au Sommaire

Genre:	2
Afrique de l'Ouest.....	3
Droits des pêcheurs= Droits humains.....	3
FYI.....	4
Language matters.....	4

Bienvenue à l'atelier

L'atelier préparatoire est organisé par le Forum Mondial des Peuples de Pêcheurs (WFFP), la Fondation pour le Développement durable (SDF), La Fédération des pêcheurs du Sud (FSF), le Comité de Planification international ONG/CSO (IPC) et le Collectif international d'Appui aux Travailleurs de la Pêche (ICSF), juste avant la tenue de la Conférence mondiale de la FAO sur le thème Garantir des pêcheries à petite échelle durables : aux confins de la pêche responsable et du développement social.

Cet atelier a les objectifs suivants:

- Discuter et arriver à des positions communes sur comment s'engager avec les trois thèmes principaux de la Conférence - Garantir l'utilisation durable des ressources et les droits d'accès, Garantir les bénéfices après capture et Garantir les droits humains, sociaux et économiques;
- Générer un appui plus large pour des campagnes contre les abus des droits des pêcheurs et des communautés côtières ;
- Décider d'une stratégie pour s'engager dans la Conférence, afin d'assurer que les enjeux des travailleurs de la pêche/communautés côtières sont bien reflétés dans les discussions et le rapport de la Conférence ;
- Fournir un forum pour discuter les enjeux des femmes dans la pêche.

Il est intéressant d'adopter une approche basée sur les droits humains pour améliorer les conditions de vie des communautés de pêche, comme de tous les groupes et communautés marginalisés. Une approche en termes de droits humains demande de mettre un accent sur le renforcement des capacités dans les communautés côtières, les petits pêcheurs qui utilisent des embarcations non motorisées, les femmes engagées dans le travail productif et familial, afin qu'ils puissent exercer leurs droits. Au moment où le monde entier célèbre le 60^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits humains (DUDH), il est grand temps que des engagements concrets soient pris pour garantir les droits des communautés côtières.★

"Une approche basée sur les Droits doit reconnaître formellement et légalement les droits des communautés de la pêche à petite échelle à pratiquer leurs activités"

- Hahn Goliath, Coastal Links
South Africa

GENRE:

L'équité dans la pêche

Le développement d'une approche genre juste et équitable dans la pêche à petite-échelle.

Par Jackie Sunde

La conférence de la FAO vise à mettre en route un processus pour développer une approche de la gestion de la pêche à petite échelle qui prenne en compte tant les perspectives sur la pêche responsable que les besoins de développement social et les droits des communautés de pêche. Une telle perspective doit faire écho à la notion de droits tels qu'exprimés par les communautés locales.

Assurer qu'une telle approche de la gestion de pêche soit juste du point de vue des relations de genre est un grand défi car, dans beaucoup de contextes, les droits des femmes ne sont pas identifiés comme faisant partie intégrale du concept des droits de pêche. En effet, le concept de droits a été employé de différentes manières, avec différentes significations. La tâche pour nous, dans l'atelier de la société civile préparatoire à la conférence, est d'examiner ces notions des droits lorsque nous discuterons des trois thèmes de la conférence, pour s'assurer qu'elles reflètent les droits, les intérêts et les besoins des hommes et des femmes vivant dans les communautés de pêche à petite échelle.

Les femmes jouent un certain nombre de rôles importants dans le secteur de la pêche à petite échelle. Cependant, une grande partie du travail que les femmes effectuent n'est pas reconnu, et parfois invisible. Des femmes sont impliqués dans le travail d'entretien de la communauté, s'occupant de leurs familles et aidant leurs associés masculins avant la pêche aussi bien que dans beaucoup d'activités après-capture, telles que le nettoyage et le traitement des poissons, la vente et les tâches administratives.

Dans beaucoup de communautés, il y a une répartition des tâches claire entre les femmes et les jeunes filles d'une part, et les hommes et les jeunes garçons d'autre part. Dans beaucoup de sociétés, les systèmes de droits existant tant dans la pêche maritime qu'en eau douce ont évolué; cependant, ces systèmes tendent à reconnaître les hommes comme "détenteurs de droits" leur donnant la possibilité d'accéder et d'utiliser les ressources naturelles. Les femmes, souvent, n'obtiennent l'accès à ces ressources que par l'intermédiaire de leurs associés masculins, mais ne sont pas considérées comme détentrices de droits à part entière. Il en découle que les femmes ne sont pas souvent incluses dans la prise de décision au sujet des ressources naturelles, ceci étant considéré du domaine des hommes, comme une responsabilité qui découle de leurs droits concernant les ressources.

En allant vers le développement d'un système plus structuré de l'accès aux ressources marines et côtières, qui vise à introduire des mesures pour garantir l'utilisation durable de ces ressources, les gestionnaires de pêche de beaucoup de régions du monde vont vers des systèmes formalisés d'attribution de droits. Dans certains contextes, ces nouveaux systèmes essayent d'intégrer des aspects à caractère communautaire existants qui gèrent les Edroits d'accès et d'utilisation, tandis que dans d'autres contextes, de nouvelles approches en termes d'allocation de droits sont introduites, basées sur l'individu, et la privatisation de ces droits. Dans les deux cas, cependant, les directeurs de pêche et les leaders masculins ignorent les intérêts des femmes et leur droit d'avoir un accès égal aux ressources marines.

N'importe quelle approche d'une gestion basée sur les droits visant à une pêche responsable et durable doit d'intégrer les droits universellement reconnus des femmes, en tant que droits humains inaliénables. Plusieurs instruments internationaux fournissent des conseils sur la nature de ces droits qui exigent d'être protégés. Ils incluent: la non discrimination à la maison et sur le lieu de travail, l'absence de harcèlement sexuel et de violence, le droit des femmes rurales à participer aux processus décisionnels, à bénéficier de conditions de vie et de travail adéquates, de bénéficier de la sécurité sociale et d'accéder à des prêts et au crédit.

Dans le cadre de cet atelier, ces droits signifient que nous devons être conscients de la nécessité de s'assurer que les femmes puissent avoir la garantie de bénéficier de droits égaux en matière d'accès et d'utilisation des aux ressources naturelles. En outre, les approches pour la gestion de ces ressources doivent assurer que les femmes participent, à égalité avec les hommes, à la prise de décision au sujet de ces ressources. Les états devraient être invités à adopter les mesures particulières afin de supprimer les obstacles pour les femmes afin qu'elles puissent utiliser ces droits et pour créer un environnement porteur permettant aux femmes d'exercer leurs droits, tels que la fourniture d'appui pour les activités après capture, le traitement et la commercialisation du poisson. Il est crucial que nous puissions identifier l'indivisibilité des droits humains dans toute approche concernant les droits de pêche et la gestion de la pêche. Nous devons lutter pour la reconnaissance, non seulement de ces droits, mais du nécessaire renforcement des capacités et de l'appui de ces femmes dans la pêche et de leurs organisations pour que les hommes et les femmes aient le pouvoir d'exercer leurs droits

Afrique de l'Ouest

"Sexe contre poisson = Sida

Un tabou à abattre, selon Mama Yawa Sandounou de Guinée.

Selon le dernier rapport de la FAO sur la pêche et l'agriculture dans le monde, les relations "Sexe contre poisson" sont des pratiques courantes dans certaines communautés de pêche en Afrique noire.

Pour Mama Yawa Sandounou, présidente de l'APEDEG-CPA de Guinée, l'Association pour le développement des communautés de pêcheurs artisans, ce tabou est à abattre. On y arrive avec la sensibilisation. Entretien !

Droits du jour : Pourquoi vous êtes là à cette réunion ?

M Yawa "Je suis là en tant que femme africaine membre du Comité team du ICSF pour participer à la conférence sur la pêche artisanale organisée par la FAO du 13 au 17 octobre 2008.

Droits du jour: Qu'attendez vous pour les femmes d'Afrique de l'Ouest ?

M Yawa "D'abord les femmes d'Afrique de l'Ouest ont des problèmes communs comme par exemple. L'analphabétisme, le manque de moyens matériels et financiers, l'insuffisance des infrastructures de base, les questions liées à la santé notamment les MST Sida."

Droits du jour "Sexe contre poisson = Sida", dit le dernier rapport de la FAO. Qu'en pensez vous ?

M Yawa "Les pêcheurs artisans migrent beaucoup en Afrique de l'Ouest. Ces pêcheurs artisans, qui sont souvent polygames, vivent avec plusieurs partenaires. Dans le contexte de la pauvreté en Afrique, ils sont exposés aux risques des MST Sida. Ce qui favorise la prostitution et les maladies transmissibles. Actuellement, grâce à la sensibilisation et l'amélioration de la couverture sanitaire menée par les ONG et les pouvoirs publics dans les communautés de pêche, les femmes deviennent plus responsables et s'intéressent à la prévention. Car, Comme dit l'adage, Mieux vaut prévenir que guérir. Aussi, l'extension de la couverture sanitaire et la planification familiale sont de plus en plus assurées dans ces communautés de pêche. Sexe contre poisson= Sida, comme dit la FAO, n'est donc plus en soit un tabou. On en parle et on agit pour lutter contre. "★

Propos recueillis par Madieng Seck

Droits des pêcheurs=Droits humains

Déclaration de Masifundise Development Trust, Afrique du Sud

Le 7 Octobre 2008, le Juge Dennis Davis de la Cour Suprême du Cap, Afrique du Sud, a débouté une demande de l'Association West Coast Rock Lobster Association (WCRLA) d'empêcher le Ministre Van Schalkwyk d'octroyer des droits de pêche pour la langouste à près de 1000 pêcheurs traditionnels.

Le WCRLA avait initié leur action en justice après que le Ministère ait pris des "mesures intérimaires d'urgence" qui permettent aux pêcheurs traditionnels de capturer et de vendre un nombre limité de langoustes par semaine. Ces mesures avaient été prises par ordre de la Cour pour l'Equité, en 2007, suite à une demande initiée par Masifundise Development Organisation.

Dans son jugement, le Juge Davis a estimé que le Ministre avait agi dans le cadre de ses compétences qui lui sont données par le Marine Living Resources Act et que d'accorder des droits, comme il l'a fait, était « permis ». Il a aussi jugé que le Ministère avait pris en compte plusieurs enjeux complexes dans sa décision et qu'il n'y avait pas de preuve qu'il avait agi de façon non raisonnable ou arbitraire.

Le Juge a aussi confirmé que le Ministre avait été confronté à un ordre de la Cour pour l'Equité, et qu'il ne pouvait pas l'ignorer. La Cour pour l'Equité avait ordonné au Ministre, en 2007, de prendre des mesures intérimaires d'urgence envers 1000 pêcheurs éligible et de développer une nouvelle politique pour le secteur de la pêche à petite échelle.

Le jugement de la Cour a été accueilli avec enthousiasme par les organisations de pêcheurs traditionnels qui ont soutenu les actions du Ministre. Naseegh Jaffer, Directeur de Masifundise Development Organisation a déclaré "C'est une grande victoire dans la lutte que mènent les pêcheurs pauvres pour mettre sur la table de quoi se nourrir. C'est une indication claire de ce que la politique de pêche actuelle n'est pas appropriée et doit être revue. ».

Jaffer a appelé l'industrie de pêche à arrêter d'essayer d'empêcher les communautés de pêcheurs pauvres de vivre honnêtement des ressources marines. « Les compagnies de pêche ne peuvent pas avoir le monopole des ressources naturelles – celles-ci doivent être partagées équitablement et durablement entre tous ceux qui en dépendent »..★

Information utile

Monnaie: l'unité monétaire de la Thaïlande est le Thai Baht (THB).
Le 2 Octobre dernier US\$1 = 34 THB ou 1 Euro = 47 THB

Telephone: le code de pays est le +66, code de la region 089

Numéros utiles: Jonathan: +66 89 523 7520 (SDF),
Ravadee: +66 81 912 5275 (SDF);
ICSF (en Thaïlande): +66 89 683 6269
Grand Ayudhaya Hotel: +66 89 2274 1515

Facilités d'internet: Contacter la réception pour l'accès au wifi, des cyber cafés sont aussi disponible/S à 10 minutes de l'hôtel.

Assistance médicale: disponible au 5ème étage à l'Hôtel Ayudhaya, de 10h à 18h. En cas d'urgence, contacter la réception.

Transport public: la gare de Sutthisam est la plus proche à l'Hôtel Grand Ayudhaya, à cinq minutes.

Map for metro rail from Grand Ayudhaya



Language Matters!

Human Rights

droits de l'homme (French)
Derechos Humanos (Spanish)
Direitos humanos (Portuguese)
Van Menseregte (Afrikaans)
Hak-Hak Asasi Manusia (Bahasa)
Hominis Iurium (Latin)
Mana O Te Tangata (Maori)
Haki Za Binadamu (Swahili)
karapatang pantao (Filipino: Tagalog)
Olmmošvuoigat (Sami)

สิทธิมนุษยชน

Sittimanutsayachon
(Thai)

Wai

(Salutations traditionnelles en Thai)

- *Sawadee Krup* (orateur homme) / *Sawadee Kaa* (orateur femme) – Bonjour
- *Kop Koon (Krup/ kaa)* – Merci
- *Pboot Thai mai dai* – Jen e parle pas anglais
- *Dtaawan raap* – Bienvenu
- *Tong karn mor ma raksa* – J'ai besoin d'un docteur
- *Rong-raem* – Hôtel
- *Nee tao-rai* – Combien ça coûte
- *Kor thoad* - Pardon

“*Droits du jour*” est un journal issu du comité de coordination formé pour s'engager avec la 4SSF. C'est une initiative de WFFP, ICSF, FSF, SDF et IPC.

Ce journal sera disponible du 11 au 18 Octobre 2008 en quatre langues – l'anglais, le français, l'espagnol et le Thai. Les versions de langue ne sont pas identiques et veulent représenter les perspectives des différents groupes de langue.

Tous les numéros de ce journal sont disponibles à la page <http://sites.google.com/site/smallscalefisheries>

Toute contribution sera grandement appréciée. Veuillez nous envoyer vos contributions à :
Harini Kumar (Anglais): harini747@gmail.com;
Patricio Igor Melillanca (Espagnol): patricio@ecoceanos.cl;
Madien Seck (Français): madiensec@yahoo.fr;
SDF (Thai): sdfthai@gmail.com.

Note de responsabilité: les opinions exprimées dans les commentaires, ainsi que les articles publiés dans Daily Rigts sont ceux des auteurs individuels ou organisations.